

## C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 12 AVRIL 2024

## Délibération n° 2024/011

Date de la convocation : 29/03/2024

3/2024 **Membres présents** : 09

Membres en exercice: 11

Représenté: 01

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LAROCHE, Présidente.

**Etaient présents**: Sylvie LAROCHE, Marie-Pierre PADULLAZZI, Odile BREANT, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Véronique PETEL-GRAUX Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Christiane HONORE

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées: Marie-Paule BONHOMME procuration à Marie-Pierre PADULAZZI

**Absente:** Dior DEMEULENAERE-SENE

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse CUVIER

## OBJET: VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 : RESIDENCE AUTONOMIE

Après avoir constaté un excédent global cumulé de la section de fonctionnement de **361 122, 82 €**au compte administratif 2023,

Le conseil d'administration, décide à l'unanimité de l'affecter de la façon suivante :

- Recette Investissement : Article 1068 excédent de fonctionnement capitalisé pour 104 680.33 €
- Recette Fonctionnement : Article 002 résultat de fonctionnement reporté pour 256 442.79 €

Le secrétaire de séance,

Membre du conseil d'administration,

Marie-Thérèse CUVIER

Pour copie conforme, La Présidente,

Sylvie LAROCHE

Transmis en Préfecture :

25 avril 2024

Affichage:

25 avril 2024